



POLITIQUE

La "dernière" de René Dosière

Après vingt-cinq ans de mandat, le député (apparenté PS) de l'Aisne, René Dosière, prendra la parole pour la dernière fois ce mercredi dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale. Rapporteur d'un texte adopté en commission des lois le 15 février

sur la transparence de la vie politique, le parlementaire s'exprimera vers 16 heures devant ses pairs à l'occasion de l'ultime séance de l'Assemblée avant les élections législatives.

René Dosière défendra un rapport sur l'obligation imposée aux partis et aux candidats de rendre publics, à partir de 2018, le montant et l'origine de leurs emprunts bancaires. « *Je ne pouvais pas rêver plus belle fin qu'un texte de cette nature* », note le député qui a largement consacré son travail parlementaire à traquer les gaspillages d'argent public.

Élu à cinq reprises au Palais Bourbon (1988-1993 puis 1997-2017), René Dosière a choisi de ne pas se représenter cette année. Il aura 76 ans en août.

Le Sénat évoque la psychiatrie des jeunes

AISNE Yves Daudigny a évoqué, hier au Sénat, la question particulière des 16-25 ans en psychiatrie.

Sénateur PS de l'Aisne et vice-président de la commission des Affaires sociales, Yves Daudigny a, ce mardi, évoqué devant la Haute assemblée la problématique spécifique de la prise en charge des jeunes patients en psychiatrie et a relayé, auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, une proposition des soignants de l'établissement public de santé mentale départemental (EPSMD) de l'Aisne, à Prémontré.



“La structure envisagée devrait permettre d'accompagner le malade dans toutes les étapes”

Yves Daudigny, sénateur (PS) de l'Aisne

Actuellement, dès l'âge de 16 ans et 3 mois, les jeunes relèvent en effet de la psychiatrie adulte.

« Alors que leurs maladies ne sont pas encore nécessairement installées et qu'ils apprennent à les appréhender, ils se trouvent en contact avec des patients adultes, à des stades différents de leurs maladies. Cette mixité pose problème, tant dans la cohabitation des patients, néfaste pour les jeunes, que pour la prise en charge par les soignants, qui ne sont pas en mesure d'adapter les actions de soin au



L'établissement public de santé mentale départemental de l'Aisne est basé à Prémontré.

public spécifique des jeunes », souligne l'élu axonais.

UNE STRUCTURE EXPÉRIMENTALE

Le personnel de l'hôpital de Prémontré propose donc la mise en place, à titre expérimental, d'une structure spécifique, adaptée aux 16-25 ans, et ainsi, selon le sénateur, en capacité d'« assurer une continuité dans leur parcours de vie et de soins ». Pour Yves Daudigny, « la structure envisagée devrait permettre d'accompagner le malade dans toutes les étapes, de la crise initiale à l'instauration d'un parcours de soins durable.

Elle ferait le lien entre les nombreux partenaires que doit mobiliser un jeune adulte pour répondre à l'ensemble de ses problématiques ».

Le sénateur axonais juge que « dans un département largement touché par les suicides, par l'alcoolisme et par les addictions, sous-doté en personnel médical, une telle structure pourrait être un outil de santé publique pertinent ». Yves Daudigny a donc sollicité de la ministre des Affaires sociales et de la Santé des moyens spécifiques pour mener à bien cette expérience axonaise. ■ PHILIPPE ROBIN

« Personne n'est à l'abri d'un contrôle »

HAUTS-DE-FRANCE Frédéric Advielle est le nouveau président de la chambre régionale des comptes.

Hazard des affectations. Frédéric Advielle a pris ses fonctions à Arras, ville où... il est né et qui abrite désormais la chambre régionale des comptes (CRC) des Hauts-de-France. Un atout ? « Un président de CRC doit bien connaître son territoire pour comprendre les thématiques auxquelles il est confronté, tout en ayant un certain détachement auprès des élus. » Une région aux multiples facettes avec ses bassins anciennement industrialisés, portuaires, métropolitains, ruraux, aux portes de la banlieue parisienne... Zoom sur l'activité de la CRC.

QUI EST CIBLÉ ?

« Plus de 80% du temps est consacré à examiner la gestion des collectivités et des établissements publics locaux. » Contrôles qui concernent les communes, les intercommunalités, les Départements, la Région. Mais également les CCAS, les services d'incendie et de secours, hôpitaux... Et « tout le secteur associatif dès le moment où il bénéficie de 1 500 € de subventions publiques en espèces ou équivalent ». Depuis le 1^{er} janvier, la CRC est compétente pour l'ensemble des établissements de santé privés et du secteur médico-social (maisons de retraite, pour l'enfance...).

DES CITOYENS INTÉRESSÉS

« Ils sont de plus en plus intéressés par ce qui touche aux derniers publics. Il faut aussi leur faire comprendre ce qu'est le juste prix d'un service public. Tout le monde veut de la proximité avec une crèche, une cantine, une médiathèque... Avec un coût qui se retrouve sur la feuille d'impôts locaux. Il y a deux solutions, faire payer soit l'utilisateur,



Frédéric Advielle est le nouveau président de la chambre régionale des comptes des Hauts-de-France, dont le siège est à Arras.

soit le contribuable. Et demander aux élus de gérer à moindre coût. »

3 ALERTE

« Le rôle de la CRC est d'analyser le pourquoi et le comment des politiques publiques. Pour les déchets ménagers, la gestion des ressources humaines, la culture, les transports, la gestion de l'eau, l'assainissement... Tous les rapports se terminent avec des recommandations pour améliorer cette gestion publique complexe et alerter sur les dysfonctionnements les plus marquants qui deviennent parfois des exemples médiatiques qui font réfléchir. »

4 PLUS DE 70 DOSSIERS PAR AN

La CRC des Hauts-de-France s'appuie sur l'activité de 32 magistrats qui délivrent de 70 à 75 rapports d'observation chaque année. Soit quelque 350 dossiers sur un cycle de cinq ans...

« Et on ne vérifie pas que les grosses structures. Personne ne peut se sentir à l'abri d'un contrôle quel que soit le type d'organisme ou la taille de la collectivité. Et depuis 2016, la collectivité doit adresser un suivi des recommandations. Pour deux tiers des rapports c'est le cas. Pour un tiers, on doit y regarder à nouveau... de manière soutenue ! » ■

MARCO VERNIEST

DES DÉPARTEMENTS AUX HAUTS-DE-FRANCE

Quel rôle pour les Départements ? Avec les transferts de compétences des communes vers les intercommunalités, les pôles métropolitains, la création des grandes régions, « c'est surtout le citoyen qui a le sentiment qu'il ne s'y retrouve pas toujours ». Et la naissance de ces grandes régions comme celle des Hauts-de-France qui regroupe cinq entités départementales (Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne et Oise), « pose la question sur le rôle des Départements ». Exemple de cette complexité de gestion : « Au 1^{er} septembre 2017, les transports scolaires vont passer des Départements à la Région. Les grandes missions des Départements vont désormais s'orienter vers le RSA, l'APA, l'aide aux handicapés... en plus de certaines compétences. Et tout est lié à un financement qui comporte une variable fluctuante au niveau de la recette : les droits de mutation à titre onéreux (plus

connus sous le nom de frais de notaire). C'est une des ressources importantes des Départements qui représente dix milliards en France. Pour financer les dépenses sociales, c'est une ressource dynamique quand tout va bien économiquement, mais qui baisse quand ça va mal. En revanche, la courbe est inverse pour les dépenses sociales qui augmentent quand ça va mal. Ça pénalise les acteurs principaux de ces aides de proximité. Il y a nécessité à réinventer le rôle des Départements. »

Satisfaction. Dans les Hauts-de-France, les dépenses de fonctionnement des collectivités avoisinent les trente milliards, pour dix milliards d'investissements. « On a dans l'ensemble et pour la plupart une bonne gestion publique. Quand c'est bien, il faut aussi le dire. C'est d'autant plus crédible pour dire quand ça ne va pas. » ■

ENVIRONNEMENT

LES SOISSONNAIS ONT BEAUCOUP SOUFFERT DE LA POLLUTION CET HIVER

SOISSONNAIS Les pics de pollution de cet hiver ont eu des effets majeurs sur notre santé, à Soissons, à Villers-Cotterêts et aux alentours. Le Dr Proisy, pneumologue, nous explique pourquoi.



Dans son cabinet, le pneumologue a une machine qui permet de mesurer la capacité pulmonaire et l'état des fonctions respiratoires : c'est un spiromètre. Photo d'archives Jean-Marie Champagne

Les pneumologues traitent des pathologies souvent aggravées par la pollution de l'air : asthme, insuffisances respiratoires, bronchites chroniques...

Cet hiver, on a connu trois pics de pollution aux particules fines qui ont nécessité des mesures de la préfecture de l'Aisne, sur de longues périodes.

Cette pollution est due au trafic routier et au chauffage au bois. Avec la proximité de l'Île-de-France, notre santé en subit les conséquences.

Le froid, l'ensoleillement et l'absence de vent : ce sont les trois éléments qui expliquent la hausse de la concentration en particules fines.

Dominique Proisy, vous êtes pneumologue à Soissons. Avez-vous ressenti les effets des pics de pollution, cet hiver, sur l'activité de votre cabinet ?

En 30 ans d'exercice, je n'ai jamais connu un nombre de patients aussi important, surtout des asthma-

tiques. La période critique a duré du premier week-end de décembre à début février, avec quelques interruptions. L'immense majorité de mes patients a été touchée.

"La période critique a duré du premier week-end de décembre à début février, avec quelques interruptions"

Quels sont les cas les plus graves ?

On constatait une fragilisation des souffles, des problèmes graves pour ceux qui sont atteints de broncho-pneumopathies chroniques obstructives. Certains ont dû être hospitalisés.

Il m'a fallu un chausse-pied pour caler tous les rendez-vous en urgence. On doit les recevoir dans les 24 ou 48 heures pour éviter qu'ils se

retrouvent aux urgences. Mais je pense avoir répondu à la demande, au prix d'une grande amplitude horaire.

On pense souvent que les effets néfastes de la pollution ne concernent que l'Île-de-France...

Oui, c'est comme le nuage de Tchernobyl qui s'est arrêté à la frontière ! Sur une carte que j'ai consultée, il y avait un cercle rouge autour de Paris qui suivait l'autoroute A1 à Amiens. À Soissons, on est à la limite de cette zone rouge, à 30 ou 40 kilomètres. On est dans une zone orange.

Ce phénomène touche-t-il uniquement des personnes qui travaillent à Paris ?

Non, la pollution touche aussi les Soissonnais qui vivent et travaillent ici.

Pendant les pics de pollution, les patients qui ont déjà des pathologies respiratoires sont-ils les seuls à en subir les effets ?

Non, pas seulement. La pollution fragilise les voies aériennes. Cela ne déclenche pas des choses graves mais tout de même de la toux, les bronches se serrent.

Infos recueillies par ANAIS GERBAUD

LES CONSEILS POUR LIMITER LES EFFETS DE LA POLLUTION

Quelques conseils pour les personnes déjà fragilisées et atteintes de pathologies respiratoires : éviter les activités physiques en plein air et à l'intérieur, éviter les déplacements routiers sur les grands axes routiers et à leurs abords, aux périodes de pointe. Ces conseils sont valables pour toute la population lorsqu'un seul de pollution très élevé est atteint. Est-il utile de porter un masque ? « Seuls les masques avec filtre à charbon peuvent avoir une efficacité, répond Airparif. Ils n'arrêtent pas les particules fines, ni de nombreux gaz. Les foulards et masques chirurgicaux n'arrêtent pas plus de particules que ne le fait la respiration par le nez et sont donc inutiles. »

À SAVOIR

• **L'observatoire ATMO Hauts-de-France** mesure la qualité de l'air dans la région, avec un système d'indices de 1 à 10 et un code couleur (vert de 1 à 4, orange de 5 à 7 et rouge de 8 à 10). Un bulletin est publié chaque jour sur le site www.atmo-hdf.fr

• **Dans l'Aisne**, la zone de Soissons et de Château-Thierry est souvent la plus touchée par le phénomène de pollution.

Par exemple, le 19 janvier, il y avait un indice de 8 à Soissons et de 6 à Saint-Quentin.

• **Plusieurs pics de pollution** (indice entre 8 et 10) ont été recensés cet hiver : du 9 au 11 février, du 17 au 27 janvier et du 2 au 4 décembre.

• **La préfecture de l'Aisne** a pris des mesures de réduction de la vitesse sur la route pendant ces périodes.

AGRICULTURE

LES SANGLIERS SONT DEVENUS SA BÊTE NOIRE

MONTIGNY-L'ALLIER L'agriculteur Christophe Grison interpelle le préfet car il ne peut plus supporter les conséquences financières du passage des sangliers dans ses terrains.

LES FAITS

- **Des familles** de sangliers traversent régulièrement les champs de Christophe Grison, notamment à l'automne et au printemps. Ils causent des dégâts.
- **Dimanche**, l'agriculteur a utilisé un drone afin de bien montrer les dégâts dans une vidéo qu'il a postée sur twitter en interpellant le préfet de l'Aisne.
- **Des pertes financières** importantes sont la conséquence du passage de ces animaux, selon le céréalier qui affirme ne pas être le seul à s'en plaindre.

Tous les ans c'est la même chose ! Les sangliers et leurs petits prennent un malin plaisir à traverser les champs de Christophe Grison, exploitant dans l'Oise et dans l'Aisne. À Montigny-L'Allier, dans le Sud de l'Aisne, il cultive 152 hectares et doit souvent recommencer, au moins en partie, son travail après le passage de ces animaux qu'il ne trouve pas du tout mignons contrairement à ce qu'on pourrait imaginer. Il déplore même qu'ils soient de moins en moins sauvages et ne craignent pas la présence humaine. Et causent d'importants dégâts. Cette année, le céréalier a pris le taureau par les cornes, en perspective d'éventuelles contestations sur les destructions commises et les effets sur la récolte : « Avec mon fils, on s'est offert un drone lors des

fêtes de fin d'années et, dimanche, j'ai décidé d'aller filmer. » Il a ainsi réalisé une vidéo qu'il a postée sur Twitter en interpellant les préfets de l'Aisne et de l'Oise, les deux départements dans lesquels sont implantées ses cultures. « Il faut semer à nouveau là où ils sont passés au rapiècement, c'est-à-dire remplacer ce qui manque, mais on ne peut donc pas récolter comme prévu », explique l'agriculteur qui supporte de moins en moins bien ces pertes financières. « Avec la moisson catastrophique de l'an dernier, c'est d'autant plus compliqué. »

4000 €

C'est l'indemnisation qui a été consentie l'an dernier à Christophe Grison. Il paie désormais un expert afin de négocier avec celui de la fédération des chasseurs.

Depuis quelques années, il s'assure les services d'un expert pour faire face à celui qui est mandaté par la fédération des chasseurs. L'an dernier, il avait touché 4 000 € d'indemnisation. Dans le champ de 25 hectares qu'il a filmé à Montigny-L'Allier, coincé entre deux bois, les sangliers ne redoutent même pas la clôture électrique de plus de 4 km qu'il a installée. « Ils forcent et pratiquent des ouvertures, puis s'y engouffrent tous. » ■ LAURENCE PICANO



Le céréalier constate que ces animaux sont de moins en moins sauvages et ne craignent pas l'homme.

Marine Le Pen refuse de se voiler

La candidate du Front national à la présidentielle, Marine Le Pen a conclu hier sa première visite au Liban par un coup d'éclat médiatique en refusant de porter le voile pour rencontrer le mufti de la République. À Beyrouth, Mme Le Pen s'est vu tendre un voile à son arrivée au siège de Dar al-Fatwa, la plus haute autorité sunnite du pays, pour y rencontrer cheikh Abdellatif Deriane. Elle a refusé de le prendre et est repartie aussitôt. « Je ne me voilerai pas », a-t-elle martelé devant des journalistes.

"ON NE ME MET PAS DEVANT LE FAIT ACCOMPLI"

« J'ai indiqué lundi que je ne me voilerai pas. Ils n'ont pas annulé le rendez-vous, j'ai donc cru qu'ils accepteraient que je ne porte pas le voile », a-t-elle ajouté. « Ils ont cherché à m'imposer ça, à me mettre devant le fait accompli, eh bien on ne me met pas devant le fait accompli », a encore dit la dirigeante d'extrême droite.

« Surprise », l'institution sunnite a exprimé ses regrets « pour ce comportement inconvenant pour des réunions pareilles ». Mme Le Pen a déclaré qu'elle n'avait « aucune raison » de se



Marine Le Pen refuse le voile qui lui est présenté avant de rencontrer le grand mufti. AFP

voiler puisque « la plus haute autorité sunnite du monde n'avait pas eu cette exigence ». Elle faisait référence à sa visite en mai 2015 en Égypte où elle avait rencontré le grand imam d'Al-Azhar au Caire.

Lors de sa visite au Liban, Marine le Pen a notamment rencontré Samir Geagea, le chef chrétien maronite

des forces libanaises (droite chrétienne). Elle a évoqué « des points d'achoppement » avec lui sur la guerre en Syrie après avoir présenté la veille Bachar al-Assad comme « la solution la plus rassurante » pour la France face au groupe Etat islamique. ■

Le dessin d'Alex

SARKOZY AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GROUPE ACCOR HOTELS



LA CITATION DU JOUR

« L'union est le remède de tous les maux chez les mortels. »
Eschyle, l'un des trois grands tragiques grecs.



Bayrou, suspense

L'éditorial

Mickaël TASSART

Au tour du Palais de faire pâ-
lir d'angoisse les candidats
au Palais, qui seront tous
pendus à ses lèvres cette
après-midi. Après François
Hollande, qui avait tenu la
France en haleine avant
d'annoncer qu'il ne briguerait
pas un nouveau mandat,
François Bayrou reprend à
son compte le scénario de
la conférence de presse à
suspense pour dire aujourd'hui
si, oui ou non, il sera candidat
à l'élection présidentielle.
Mais là s'arrête la comparaison,
tant l'enjeu est moindre. François
Bayrou, « le troisième homme »
de la présidentielle de 2007, fort
de ses 18,5 % des suffrages au
premier tour, a perdu de son
aura et de son influence sur le
scrutin. En 2007, Ségolène
Royal chantait sous ses fenêtres
en espérant le convaincre de
se rallier à elle avant le second
tour qui l'opposait à Nicolas
Sarkozy. C'était « Bayrou de
secours », comme s'en amusait
la presse de l'époque. Mais dix
ans plus tard, c'est plutôt un
« Bayrou à plat » qui va lever
le voile sur ses intentions.

Pourtant, il ne manque pas
d'air. En laissant planer le
doute sur sa candidature et
en la conditionnant à une
défaite d'Alain Juppé, François
Bayrou a réussi à s'inviter
dans le débat de la droite et
du centre. Fallait le faire !
Coup de maître ou coup de
pied de l'âne ? À chacun sa
lecture. Mais en votant pour
François Hollande en 2012,
François Bayrou s'est attiré
les foudres d'une droite tradi-
tionnelle qui crie à l'acte de
trahison et qui a la rancune
tenace. François Fillon n'a
pas à craindre outre mesure
une candidature Bayrou.

C'était « Bayrou
de secours »
en 2007. C'est
« Bayrou à plat »
dix ans plus tard

Comme Emmanuel
Macron, le président du
Modem veut s'affranchir du
clivage gauche-droite. Mais
justement, le créneau est pris
et les Français semblent
davantage enclins à danser sur
le tube du moment plutôt
que sur un remix. La vraie
surprise serait qu'il tire un
trait sur son ambition prési-
dentielle et qu'il se rallie à
Emmanuel Macron. Sans cela,
François Bayrou va grappiller
des voix à droite et à gauche
mais sans parvenir à peser
dans le débat. Ou alors juste
assez pour négocier son
ralliement de l'entre-deux-tours. ■

POLITIQUE SANTÉ

LES REMÈDES DES QUATRE PRINCIPAUX CANDIDATS

Voici, croisés, les programmes santé de François Fillon, Benoît Hamon, Marine Le Pen et Emmanuel Macron.

Hôpitaux, déserts médicaux, prévention, remboursements des prothèses dentaires, auditives et de l'optique : quelles sont les préconisations des quatre principaux candidats à l'Élysée.

HÔPITAUX
« Très cher », « surchargé », l'hôpital va mal. Un constat partagé par les candidats, qui divergent toutefois sur les traitements à lui administrer. François Fillon (LR) a réitéré sa volonté de supprimer des postes de fonctionnaires, principalement dans les fonctions administratives mais pas chez les soignants. Le candidat de la droite, qui promet 20 milliards d'économies sur cinq ans, veut aussi augmenter le temps de travail dans les hôpitaux tout en améliorant les « perspectives de carrière et de salaires ».

Marine Le Pen, au contraire, prévoit d'augmenter les effectifs de la fonction publique hospitalière. Pour Benoît Hamon (PS) et Emmanuel Macron (En marche !), il faut revoir le financement de l'hôpital qui repose sur la tarification à l'activité (TZA). Le candidat d'En marche ! suggère que ce mode de financement soit « plafonné à 50 % », tandis que le socialiste évoque l'introduction « d'un financement forfaitaire ». M. Macron promet en outre un « plan d'investissement dans l'hôpital et l'innovation médicale » de 5 milliards d'euros sur cinq ans.

2 **DÉSERTS MÉDICAUX**
Tous disent rejeter les mesures incitatives préférant les incitations notamment financières, qui existent déjà. Ils s'accordent également sur la nécessité de développer les maisons de santé pluridisciplinaires. M. Fillon et Macron misent aussi sur le développement de la télémédecine. Côté étudiants, le candidat des Républicains souhaite régionaliser le numerus clausus (nombre d'étudiants autorisés à accéder à la deuxième année de médecine), quand M. Macron défend la mise en place d'un service

sanitaire de trois mois avec le déploiement de 40 000 étudiants dans les entreprises et écoles pour développer la prévention.

Marine Le Pen veut lever le numerus clausus pour ne plus recourir aux médecins étrangers. Elle propose également d'instaurer un stage d'internat dans les zones déficitaires. S'inspirant « des bonnes pratiques » en vigueur chez les kinés et les pharmaciens. M. Hamon plaide, lui, pour le non-conventionnement des médecins s'installant dans les zones surdotées. Avec le risque pour les patients de ne plus être remboursés.

3 **PRÉVENTION**
Dans la bouche de tous les candidats, « la prévention » serait la solution pour améliorer la santé de Français... et donc réaliser des économies. Benoît Hamon préconise notamment le « remboursement par la Sécurité sociale d'une activité physique aménagée ou adaptée pour tout malade chronique dès lors qu'un médecin la prescrit ».

François Fillon prévoit lui d'instaurer « une consultation de prévention longue et gratuite tous les deux ans, pour tous les Français ». M. Macron dit aussi « miser sur la prévention, pour maintenir un Odam (l'Objectif national des dépenses d'Assurance maladie), qui sert à freiner l'augmentation naturelle des dépenses de santé, à 2,3 % sur le quinquennat, synonyme de 15 milliards d'économies ».

4 **PROTHÈSES DENTAIRES, AUDITIVES ET LUNETTES**
Mal remboursés, ces soins coûteux ont focalisé l'attention des prétendants à l'Élysée. MM. Macron et Fillon promettent un « reste à charge zéro » d'ici 2022. Si le candidat de la droite assure que « la hausse des cotisations sera maîtrisée » en « contrôlant le coût des prestations », M. Macron exclut toute augmentation des tarifs des mu-tuelles. Le candidat d'En marche ! mise notamment pour les soins den-



60 % des Français pensent que les soins seront moins bien remboursés à l'avenir, selon un sondage Harris Interactive.

taires sur une meilleure rémunération des soins de prévention pour les professionnels et une baisse des coûts grâce à une « plus grande transparence ».

M. Fillon prévoit quant à lui la mise en place d'une Agence de garantie de la couverture solidaire des dépenses de santé, qui veillera notamment à ce que les cotisations « n'augmentent pas abusivement ». Il vise aussi une

prise en charge à 100 % des lunettes pour enfants dès 2017 par l'Assurance maladie. Pour les retraités « les plus modestes », l'ancien Premier ministre veut augmenter les « aides à l'acquisition d'une complémentaire ». La candidate du Front national entend, elle, supprimer l'Aide médicale d'État accordée aux sans-papiers. La mesure fait partie des pistes d'économies dégagées par Marine Le Pen

pour combler le déficit de la Sécurité sociale, aux côtés d'une carte Vitale biométrique qui lutterait davantage contre les fraudes. Pour sa part, M. Hamon veut « augmenter la part de remboursement de la Sécurité sociale » pour ces soins coûteux et élargir à terme l'ensemble des aides publiques à la complémentaire santé, notamment fiscales, aux fonctionnaires, retraités et étudiants. ■

FILLON ADOUCIT SON PLAN POUR DISSIPER LES INQUIÉTUDES

Désireux de rassurer son électeurat, François Fillon a écarté de son projet initial des propositions qui avaient heurté. « Les Français sont passionnés pour l'avenir d'un système de santé auquel ils sont profondément attachés. Je veux apporter une réponse forte à ces inquiétudes », assure dans une synthèse de ses propositions M. Fillon, dont l'objectif affiché reste le même : « ramener l'assurance maladie à l'équilibre d'ici à 2022 en faisant 20 milliards d'économies en cinq ans ». Le candidat de la droite assure désormais que le niveau de prise en charge des dépenses « par l'assurance maladie » ne diminuera pas et « pose l'objectif d'ici à 2022 d'un reste à charge 0 pour les dépenses les plus coûteuses grâce à un nouveau partenariat entre la Sécurité sociale et les organismes complémentaires ».

François Fillon réaffirme cependant sa volonté de supprimer la généralisation du tiers payant mis en place par le gouvernement socialiste, qu'il rend responsable du « profond malai-

se » des professionnels de santé. « Depuis cinq ans, il a mené une élatation rampante de la médecine libérale et stigmatisé l'hospitalisation privée », accuse-t-il.

« Le flou jeté sur la peinture ne masque en rien le tableau d'ensemble. L'objectif reste le même : dérembourser », a tweeté hier la ministre de la Santé Marisol Touraine. Elle accuse le candidat de la droite de vouloir réaliser 20 milliards d'économies par « un transfert de la Sécu au privé ».

Les critiques contre le plan santé de l'ex-Premier ministre avaient commencé à fuser dès l'entre-deux-tours de la primaire, initiées par son rival d'alors, Alain Juppé. En cause : le projet de M. Fillon de « focaliser l'assurance publique universelle sur des affections graves ou de longue durée, et l'assurance privée sur le reste ». Devant le tollé à gauche, mais aussi à droite, le candidat LR l'avait retiré de son site internet le 13 décembre. « On n'a pas été bons, on n'a pas été clairs dans nos propositions », admettait-il. ■

Le dessin de Chaunu



Le fameux coup du mufti

L'éditorial
de Gilles Grandpierre

À défaut de lui piquer ses électeurs, François Fillon devrait songer à embaucher le communicant de Marine Le

Pen. Le candidat LR analyserait avec profit ce qu'il conviendra désormais d'appeler le « coup du mufti », un peu l'équivalent de la botte de Nevers pour les amateurs de Paul Féval. Ou comment distraire l'attention de l'adversaire afin de l'inviter à regarder à l'opposé de votre épée et, ce faisant, l'embrocher plus sûrement. Sans doute, l'ancien Premier ministre, depuis trois semaines qu'il est sur le gril, a bien tenté quelques parades, conférence de presse, apparition télévisée, annonce « forte »... Non seulement la mollesse de ses contre-offensives explique leur insuccès, mais Fillon a surtout cru bon de répliquer sur le terrain de la morale – en espérant que l'opinion s'en contenterait – alors qu'il aurait dû, bien plus tôt qu'il n'a commencé à le faire en durcissant récemment son discours, riposter sur celui de la stratégie politique.

La rebelle s'est muée en avocate de l'émancipation des femmes face au diktat masculin et musulman. D'une pierre, trois coups.

C'est précisément ce que vient de parvenir à réaliser Marine Le Pen à deux reprises. La première fois, en contestant les emplois fictifs que l'Union européenne lui reproche et en refusant de payer les 340 000 euros qu'elle lui réclame. Qu'elle soit ou non dans son tort (la justice en décidera), ce refus sans risque lui permet de renforcer son image rebelle. Quand Fillon apparaît comme un « filou »,

elle cultive son profil victime face au monstre froid bruxellois. Mais le chef-d'œuvre stratégique a été accompli hier à Beyrouth. En refusant de se voiler devant le mufti de la République libanaise, Mme Le Pen a savamment orchestré la scène. La rebelle s'est muée en avocate de l'émancipation des femmes face au diktat masculin, musulman de surcroît. D'une pierre deux

coups, et même trois. L'afflux des réactions sur les réseaux sociaux prouve qu'elle a touché juste. Qui parle désormais de ses « affaires » ? Ce coup d'escrime politique, bien sûr, n'avait rien d'improvisé. La question est de savoir si les électeurs auront ou non envie d'être embruchés.